

pensable dans beaucoup de pays, la volonté de changement doit provenir de l'intérieur et non de l'extérieur.

Cependant, en principe, nous sommes en faveur d'une acceptation générale de la proposition d'un nouvel Ordre économique international dont les détails d'exécution seront étudiés et soupesés par les organismes techniques appropriés. Nous préconisons l'usage de mécanismes convenables pour transférer une plus grande part des ressources mondiales aux pays en voie de développement, particulièrement dans le secteur de l'alimentation.

Contribution du Canada

Le Canada a répondu aux demandes des pays en voie de développement dans plusieurs domaines, entre autres la stabilisation des prix des produits, la libéralisation du commerce, les investissements et les ressources naturelles, l'apport technologique nécessaire au développement, l'agriculture et le développement rural. De fait, nous n'avons pas seulement augmenté notre programme d'aide, nous l'avons restructuré en l'axant sur le développement agricole et rural.

En tant que pays exportateur et importateur de produits agricoles, le Canada est très sensible aux brusques fluctuations de l'offre, de la demande et des prix. Le Canada, vous le savez fort bien, est depuis très longtemps partisan d'accords sur les produits agricoles entre pays producteurs et pays consommateurs. Il préconise depuis longtemps les accords céréaliers qui accroîtraient la sécurité alimentaire mondiale. Nous avons contribué, et d'une façon substantielle, à cette sécurité par nos pratiques boursières et notre programme d'aide à l'alimentation et au développement. Nous participons à des délibérations et soutenons fermement les négociations de nature à renforcer cet état de sécurité par l'entremise d'accords internationaux sur la production, le commerce et l'aide alimentaire sous forme de céréales.

Cependant, nous pensons que toute solution au problème de l'alimentation mondiale doit tenir compte des facteurs fondamentaux qui, certaines années, entraînent une pénurie et l'année suivante des excédents qui compromettent la production et le revenu des producteurs. L'un des principaux problèmes reste que les pays producteurs



M. Eugene F. Whelan

et exportateurs de céréales, comme le Canada, sont exposés à des pratiques commerciales désastreuses et ne bénéficient pas d'un accès sûr et stable à quelques-uns des principaux marchés du monde.

Vers la stabilité du marché

Lors de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada a déclaré qu'il était prêt à étudier positivement l'idée d'accords pour un grand nombre de produits. Nous sommes prêts à envisager l'utilisation de réserves tampons ou d'autres pratiques boursières pour assurer la stabilité du marché. Cependant, je tiens à faire ici une mise en garde. Nous ne sommes pas disposés à appuyer n'importe quel accord sur les produits de nature discriminatoire envers les pays consommateurs ou producteurs. Nous sommes néanmoins prêts à étudier, de concert avec d'autres donateurs, tant producteurs que consommateurs, l'idée d'un fonds commun permettant de financer de telles réserves, ou toute autre proposition analogue. Une étude détaillée du sujet devrait entrer dans le cadre de l'optique intégrée de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Le Canada appuie l'Accord général sur le tarif douanier et le commerce (GATT) depuis des années. Nous souscrivons pleinement à la Déclaration de Tokyo sur les négociations commerciales multilatérales, laquelle sollicite "que ces négociations procu-

rent des avantages additionnels au commerce des pays en voie de développement". Nous reconnaissons qu'il est vital pour tous les pays de libéraliser les échanges internationaux en facilitant l'accès aux marchés. Actuellement, la plupart des importations canadiennes en provenance de pays en voie de développement sont exemptes de droits. Le Canada a proposé que les pays industrialisés abolissent tous les droits d'entrée sur les produits tropicaux.

Nous comprenons que les pays en voie de développement veuillent l'expansion de leurs industries nationales de transformation des aliments, et nous ferons tout en notre pouvoir pour éliminer les restrictions qui pourraient entraver ce développement.

Le Canada a fortement collaboré au développement agricole et rural à l'échelle internationale. Nous avons fortement insisté pour orienter le développement agricole et rural dans le sens d'une aide aux pays en voie de développement qui réponde à leurs besoins fondamentaux en agriculture et en pêche, qui prévienne l'exode rural et corrige les disparités régionales. Nous acceptons également que ces programmes d'expansion et d'amélioration visent avant tout les petits exploitants, qu'ils soient agriculteurs ou pêcheurs.

Le Canada s'est joint à l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale; il participe aussi au Système mondial d'information et examine, avec d'autres pays, la possibilité d'établir un Programme international de stockage des céréales.

Mon pays s'est engagé à fournir annuellement, pendant trois ans, un million de tonnes de céréales de consommation comme aide alimentaire, soit le double de ses engagements au titre de la Convention sur l'aide alimentaire. Notre aide alimentaire atteint maintenant une valeur dépassant 25 p. 100 de toutes nos dépenses annuelles pour le développement.

Nous sommes également déterminés à affecter à ce sujet 0.7 p. 100 de notre produit national brut, soit l'objectif officiel fixé par les Nations Unies. Nous voulons y parvenir en augmentant chaque année notre contribution proportionnellement à notre produit national brut, tout en nous réservant le droit de réviser cet objectif à la lumière des besoins de notre économie interne...